

**Minutes**

**21 février 2018 10: 00 AM (Centrale Heure normale)**

**Conseil d'administration – Téléconférence**

**Présent:**

BC– Deborah Jones (V), Chelsea Cooledge

Alberta– Richard Gregory (V), Lynn Labrecque roi

Manitoba – Vicki verge Burgess (V), Barb Temmerman

Saskatchewan – Ryan Labatt (V) rejoint à 11 heures.

Ontario– Shelley Hale V) – participation jusqu'au 11:06 H., Lise bezin

Nouvelle-écosse – Alec Stratford (V)

Terre-neuve & Labrador – Glenda Webber, Lisa Crockwell (V)

Nouveau-Brunswick – Miguel LeBlanc V) – participation jusqu'à 11 heures.

PEI – Bill Lawlor (V), Phil Matusiewicz

Regrets: Claude Savoie, Guylaine Ouimette

Appel à l'ordre – 10:09

1. Approbation de Agenda

Ajout de 2 Articles – Confidentialité Dispositions en matière de protection de l'enfance ; Mise à jour du Collège Douglas

***Motion visant à Approuver Agenda Comme Modifié. Shelley Hale, Richard Gregory. Porté.***

1. Approbation de 30 octobre 2017 Procès-verbal de réunion du Conseil

 ***Motion d'approbation telle que présentée. Lisa Crockwell, Deborah Jones. Porté.***

Miguel Leblanc – abstention en tant que pas présent à la dernière réunion.

1. Du Président :

Lise et Lynn ont assisté à réunions intersectorielles. Les éducateurs font circuler la proposition études sectorielles sur le bien-être des enfants .

Conférence mondiale conjointe 2020 sera tenue à Calgary. CASW pas impliqué dans la Conférence, mais commettre de soutenir et participation. Les travaux du site Web se poursuivent avec l'intention de présenter des progrès à la réunion de juin. ASWB Conférence annuelle sur l'éducation est à venir. Lynn présentera un atelier avec Kim Madsen relatifs à pratique interjurisdictional

1. Mise à jour du trésorier – Lise Betteridge pour Ryan Labatt

État financier – les dépenses principales se rapportent au site Web et aux réunions. Les factures seront envoyées pour 2018 frais dans un proche avenir.

1. Règlements

Intention de rationaliser les conditions (c.-à-d. Directeur, membre, directeur général, etc..). Des copies rouges et nettes ont circulé. Les statuts sont toujours ouverts au changement. Approuver le contenu de ces statuts avec la recommandation que le formatage sera nettoyé pour typos mineures. Document sera être traduit après approbation. La version actualisée sera distribuée en juin. Reconnaissance à ceux qui ont participé à révision des statuts, y compris Richard Silver.

***Motion visant à adopter une modification Règlements datée du 2017 décembre tel que présenté. Lisa Crockwell, Richard Gregory. Porté.***

1. Appel de candidatures/avis d'élection pour le 2018 mai

Les procédures électorales ont été distribuées – Il est possible qu'ils soient périmés et non conformes aux règlements administratifs. Quelques positions sont des termes transitoires d'un an. Deux année de termes sont suggéré dans le règlement ; revisite de référence floue à «directeur” vs “agent". Décision de procéder aux élections comme l'exigent les règlements administratifs. Les règlements doivent être plus clairs sur les procédures électorales, definition d'administrateurs, de dirigeants et mandat de l'Office. Coordonnateur nécessaire pour les élections.

***Mouvement pour le Comité exécutif : À revoir et modifier les statuts afin de clarifier***

* ***définitions de l'agent et du directeur***
* ***procédures électorales et***
* ***mandat des officiers***

***recommandations devant être présentées aux administrateurs. Miguel LeBlanc, Richard Gregory. Porté.***

***Motion à termes pour les officiers à 2 ans et envoyer un avis d'élections immédiatement. Bill Lawlor, Miguel LeBlanc. Porté.***

***Motion visant à désigner Rebecca Singh-Arthur comme coordonnatrice des élections. Shelley Hale, Lisa Crockwell. Porté.***

1. Collaboration intergouvernementale
	1. Préparation de la réunion de printemps ASWB
	2. Ébauches d'échantillons de mou (Alec)

7,1 Lynn recherche d'entrée pour présentation à la réunion du printemps ASWB- Développer des outils pour la mobilité du travail social. Le sujet est la pratique interjuridictionnelle. Lynn parlera de l'expérience canadienne, y compris l'accord de libre-échange canadien et élaboration d'un modèle de protocole d'entente pour permettre aux praticiens du travail social de pratiquer au-delà des frontières.

Demande de suggestions pour parler de la pratique à travers les frontières, les listes de courtoisie. Peut être utile d'examiner les provinces qui réglementent la pratique versus le titre et l'impact que cela a en termes de pratique dans une autre province. L'élaboration de politiques et de procédures en l'absence d'une législation claire sur la mobilité est importante afin de décourager les «pratiques infondées» et de fournir au public un certain niveau de protection.

Ressources

* L'Association de Terre-Neuve & Labrador a adopté une politique?
* Physiothérapeutes de la Nouvelle-Écosse
* L’Ontario a Q & sur leur site Web sur les membres pratiquant dans une autre province

 7,2 Ébauches d'échantillons de mou

 Les organismes de réglementation de la physiothérapie au Canada ont établi un protocole d'entente la pratique interjuridictionnelle et le service électronique qui reconnaît les compétences de la pratique secondaire. Fournit un exemple de la façon dont d'autres professions pourraient aller de l'avant sur cette question. Gestion les plaintes à l'échelle des juridictions sont une question importante à examiner.

 Le sous-comité des pratiques interjuridictionnelles reprendra ses travaux et rédigera un cadre. Discussion pour examen à la réunion de juin. Alec Stratford s'est porté volontaire pour rejoindre le Comité.

1. Douglas College mise à jour

Pas de changement à partir de octobre. Approbation provisoire de Université de Douglas programme à condition qu'ils demandent l'accréditation. Les doyens et les directeurs des universités envoyer une lettre de consternation et la préoccupation que BC a accordé au College Douglas. BCCSW a écrit des lettres à toutes les parties indiquant qu'ils sont sous la pression du gouvernement d'approuver programme non accrédités. BC est en entreprise avec le gouvernement que le programme ne recevront pas l'approbation complète si elles ne deviennent pas accréditées. Peut être important pour autres à exprimer leurs vues au gouvernement aussi bien.

1. Rôle du CCORTS dans la reconnaissance des programmes de travail social – ébauche de déclaration d'aspiration

Merci à Lise pour la rédaction de la déclaration. Amendement pour supprimer «aspiration» et «bien qu'il y ait une certaine diversité d'opinion au sein de CCORTS». Nouveau titre: "CCORTS Statement". Publier sur le site CCORTS et de partager à Intersectoral table et les écoles de travail social. À la disposition des juridictions de circuler.

***Motion d'adoption de la déclaration telle que modifiée. Deborah Jones, Lisa Crockwell. Porté.***

1. Vérifications de la GRC Alec)

En Nouvelle-Écosse et nouvelle Brunswick, la GRC devient strict sur la libération des contrôles des dossiers. Des barrières occasionnelles ont été identifiées. Aucun problème n'a été soulevé à ce jour en AB, MB ou Nfld. Préoccupation que les organisations patronales et bénévoles soient nommées mais non des organismes de réglementation. Question de savoir si la GRC comprend le rôle du régulateur.

1. Confidentialité dispositions en matière de protection de l'enfance

BC ont titre protection avec exemptions des travailleurs sociaux employés avec le gouvernement, y compris la protection de l'enfance. Certains travailleurs de la protection de l'enfance choisissent de s'inscrire bien qu'il ne soit pas nécessaire. BCCSW ayant de la difficulté à accéder aux dossiers en tant que directeur de la protection de l'enfance indique qu'ils ne peuvent divulguer des renseignements relatifs à un client en vertu de leur loi. Le même ministère qui refuse de divulguer des documents administre la loi qui régit BCCSW. Le ministère ne semble pas voir les travailleurs sociaux comme des professionnels.

Nouvelle Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille en Ontario, qui parle de la qualification des travailleurs de la protection des enfants. OTSTTSO peuvent avoir accès à l'information, mais ils doivent nommer officiellement un enquêteur. Succès limité dans les discussions avec le premier ministre concernant l'accès à l'information. Manque de compréhension du rôle du Collège. OTSTTSO a fait une présentation sur le règlement relatif à la qualification des travailleurs de la protection de l'enfance. Lise va circuler.

L'Alberta a rencontré le sous-ministre il y a plusieurs années et a élaboré un protocole sur la façon de gérer les plaintes concernant les travailleurs de la protection de l'enfance. Sanctionnée au niveau ministériel. Lynn va circuler.

MCSW est confronté à des problèmes similaires. Pas d'exemptions formelles mais en raison de la législation de protection des titres, de nombreux travailleurs de l'enfance ont changé leurs titres. La plupart des organismes du SCF n'exigent pas l'inscription comme condition d'emploi. Les travailleurs sociaux employés auprès des organismes du SCF directement sous le gouvernement sont avisés de ne pas répondre aux plaintes, citant des dispositions de confidentialité dans la Loi sur la SFC. MCSW doit demander une ordonnance de la Cour dans chaque cas à ce stade, mais dans les discussions avec le directeur de la protection de l'enfance en ce qui concerne des solutions plus raisonnables. MCSW faire une présentation au Comité d'examen législatif sur la protection de l'enfance recommander des modifications aux dispositions de confidentialité de la Loi sur la SFC. Des recommandations seront également formulées concernant les qualifications et l'enregistrement des travailleurs de la protection de l'enfance.

1. Autre/nouvelle entreprise

Ryan Invité questions sur le rapport du trésorier. Aucun.

1. Prochaine réunion – le 10 juin 2018 -Ottawa

Réunion d'une journée complète prévue. Les documents seront distribués à l'avance. Appel aux points de l'ordre du jour – envoyez-les à Barb Temmerman ou Lynn Labrecque King.

1. Ajournement – 11:37

***Motion d'ajournement. Deborah Jones. Porté***